

Communiqué de presse

L'Observatoire de résidus des pesticides tient son premier colloque : 6 ans de travail sur la trace des résidus de pesticides

Le 12 mars 2009

Les 11 et 12 mars s'est tenu à la maison de la chimie le premier colloque de l'Observatoire des résidus de pesticides (ORP) depuis son lancement en 2003. L'occasion de présenter les résultats du premier plan d'actions 2006-2008 et de dévoiler les orientations du plan 2009-2011. Ce colloque intervient alors que la France, premier consommateur de pesticides au niveau européen et troisième au niveau mondial, a fait de la réduction de l'usage des pesticides un objectif sanitaire prioritaire. Issu du Grenelle de l'environnement, le plan *Ecophyto 2018* vise à réduire l'usage des pesticides de 50 % en 10 ans. Par ailleurs, l'adoption du « paquet pesticides », qui rentrera en application en 2011, a constitué un des succès de la Présidence française de l'Union européenne. Il demande la mise en place dans chaque pays de l'union d'observatoires similaires.

Constitué à l'initiative des ministères chargés de l'écologie, de la santé, de l'agriculture et de l'économie, l'ORP a pour vocation de rassembler, valoriser et exploiter les données existantes concernant les résidus de pesticides présents dans l'eau, l'air, les sols et les produits consommés par l'homme. Au cœur de ses travaux, une problématique majeure : quelle est l'exposition réelle des citoyens aux pesticides ?

L'ORP rassemble 25 organismes dans les domaines de l'environnement et de l'évaluation des risques sanitaires liés aux résidus de pesticides. Sa coordination scientifique et technique a été confiée à l'Afsset dès 2005.

Enjeu du plan 2006-2008 : mieux appréhender les expositions

Le premier plan d'actions de l'ORP structuré autour de 22 actions, a abouti aux constats et aux propositions suivantes :

- *Un grand nombre d'informations sur les résidus de pesticides existent mais sont disparates et peu valorisées.* Afin de hiérarchiser les données, des listes prioritaires par milieu (eau, air et sols) et pour les aliments, totalisant 70 substances, ont été créées.
- *Des inconnus persistent.* La pollution des sols restait la moins bien connue. L'INRA et le GIS Sols se sont lancés dans l'expertise des pesticides persistants sur le territoire national, avec une étude de faisabilité qu'ils ont présentée. D'ores et déjà des premiers résultats sur le grand nord de la France montrent une présence de lindane dans 100% des échantillons.

La mer et le littoral faisaient figure de milieux orphelins. L'IFREMER et l'INERIS ont pu montrer l'importance des dépôts aériens sur ces milieux fragiles. A contrario, les taux de DDT ont diminué beaucoup plus fortement que sur terre depuis son interdiction à la fin des années 70.

L'Afssa a présenté 2 ans de travaux sur l'exposition par les aliments réellement consommés après préparation et cuisson (par exemple dans la pizza, plutôt que dans les tomates et la farine)

- *L'information était difficile à trouver.* L'Afsset a lancé le site www.observatoire-pesticides.fr en juin 2006 et a mis en ligne dès 2007 la première carte de France interactive de l'exposition aux résidus de pesticides dans l'air, l'eau et les sols. Un million de pages ont été visualisées.

Les orientations du nouveau plan 2009-2011

Dans la lancée du premier plan, et en appui au plan *Ecophyto 2018*, lancé par Michel Barnier, Ministre de l'agriculture et de la pêche, ce deuxième plan d'actions est organisé autour de 27 actions qui visent à :

- Recueillir, décrire et diffuser les données relatives aux usages de pesticides, et à la présence des résidus de pesticides dans les milieux et produits consommés par l'homme ;
- Analyser et valoriser les données collectées pour estimer les expositions de l'environnement et de populations aux résidus de pesticides ;
- Identifier les méthodologies régionales efficaces pour caractériser les usages, les évolutions des pratiques et les connaissances des expositions à l'échelle des territoires.

Le premier plan a aussi permis d'établir une méthodologie complète sur le calcul de l'imprégnation des populations (étude InVS) et sur son imputabilité à chaque source de polluant (étude Afsset). Le deuxième plan mettra en œuvre à l'échelle nationale ces études majeures. Elles permettront d'identifier les inégalités d'exposition, de les hiérarchiser et d'adapter les mesures de réduction de ces expositions.

Un système d'information géographique regroupant la totalité des données sur les résidus de pesticides sera lancé. Il donnera accès à tous, chercheurs comme grand public, de manière interactive à chacune des données existantes.

Pour joindre le Service de presse de l'Afsset :

Céline Delysse et Nathalie Lonnel : 01 56 29 13 77

Par écrit - presse@afssset.fr

Pour connaître nos travaux, nos saisines, notre programme de travail

Les sites de l'Afsset :

www.afssset.fr

www.observatoire-pesticides.gouv.fr

www.sante-environnement-travail.fr

www.substitution-cmr.fr